

PROGRAMME DE FORMATION

Certificat de Compétence
« Initier à l'Equitation Ethologique »



MDME Formation
10 boulevard des micocouliers
83 310 Grimaud
06 24 71 01 78
mdme@delemester.com

DESCRIPTIF DE L'ORGANISME

MDME Formation :

SARL Marceau Demelemester Management Equestre
Directeur de l'organisme de formation : *Demelemester Marceau*
Adresse : *10 boulevard des micocouliers 83 310 Grimaud*
Mail : *mdme@demelemester.com*
GSM : *06 24 71 01 78*

Lieu de déroulement de la formation : MDME Stable, chemin mignonne, 83 310 *Grimaud*

Marceau Demelemester	DES JEPS équitation Licence Pro Management des établissements équestres Cavalier enseignant en CSO et Dressage	Responsable de formation	06 24 71 01 78 marceau@mdme.fr
Yann Gaymard	BEES 2 Licence gestion et management des établissements équestres Cavalier enseignant	Formateur principal	0688557180 Gt.competition@hotmail.fr

Ruban pédagogique :

Session 1

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1		1		1		1	F
2		2		2		2	F
3		3		3		3	
4		4		4		4	
5		5		5		5	
6		6		6		6	
7		7		7		7	
8		8		8		8	
9		9		9		9	
10		10		10		10	
11		11		11		11	
12		12		12		12	
13		13	F	13		13	
14		14	F	14		14	
15	P	15		15		15	E
16	P	16		16		16	E
17		17		17	F	17	
18		18		18	F	18	
19		19		19		19	
20		20		20		20	
21		21		21		21	
22		22		22		22	
23		23		23		23	
24		24		24		24	
25		25		25		25	
26		26		26		26	
27		27		27		27	
28		28		28		28	
29	F	29		29		29	
30	F	30		30		30	
		31				31	

Session 2

Mars		Avril		Mai		Juin	
1		1		1		1	E
2		2		2		2	E
3		3		3		3	
4		4		4	F	4	
5		5		5	F	5	
6		6		6		6	
7		7		7		7	
8		8		8		8	
9		9		9		9	
10		10		10		10	
11		11		11		11	
12		12		12		12	
13		13		13		13	
14		14		14		14	
15		15		15		15	
16	F	16		16		16	
17	F	17		17		17	
18		18		18	F	18	
19		19		19	F	19	
20		20		20		20	
21		21		21		21	
22		22		22		22	
23		23		23		23	
24		24		24		24	
25		25		25		25	
26		26		26		26	
27		27		27		27	
28		28		28		28	
29		29		29		29	
30		30		30		30	
31				31			

P : Positionnement

F : Formation

E : Examen

Contenu de la formation

Les cours auront lieu les lundis et les mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, pour un volume horaire total de 56 heures.

Soit 8 jours de formation.

La formation s'articulera autour de 2 axes :

1) Projet d'intégration de l'équitation éthologique dans une structure équestre :

- Être capable d'élaborer un plan d'action pour développer la pratique de l'équitation éthologique au sein d'une structure équestre
- Être capable de collaborer avec l'équipe de la structure équestre pour favoriser l'adhésion à l'approche éthologique
- Être capable de sensibiliser les pratiquants aux bénéfices de l'approche éthologique en valorisant les bienfaits sur le bien-être des équidés et la qualité de la relation humain-équin

2) Pédagogie et animation :

- Être capable de définir un objectif pédagogique sur les Savoirs 1 et 2
- Être capable de concevoir une séance ou progression pédagogique en lien avec l'objectif choisi
- Être capable d'animer une séance en lien avec l'objectif choisi

Plan de formation CCIEE

Modalité A :

OT.1 EC de mettre en place un projet d'intégration de l'équitation éthologique dans une structure équestre (29h)

1) OI.1.1. EC d'élaborer un plan d'action pour développer la pratique de l'équitation éthologique au sein d'une structure équestre (17h)

 OI.1.1.1 EC d'identifier les objectifs éducatifs et les valeurs éthiques à promouvoir

 OI.1.1.2 EC d'identifier les besoins des différents publics

 OI.1.1.3 EC de définir des objectifs du plan d'action clairs et précis

 OI.1.1.4 EC de mettre en œuvre des moyens définis et réalistes pour évaluer le plan d'action

2) OI.1.2. EC de collaborer avec l'équipe de la structure équestre pour favoriser l'adhésion à l'approche éthologique (7h)

 OI.1.2.1. EC de partager les principes fondamentaux et les bénéfices de cette approche

 OI.1.2.2 EC d'encourager la participation et la contribution de chacun

3) OI.1.3. EC de sensibiliser les pratiquants aux bénéfices de l'approche éthologique (5h)

 OI.1.3.1 EC de susciter leur adhésion et leur engagement en valorisant les bienfaits sur le bien-être des équidés

 OI.1.3.2 EC d'améliorer la qualité de sa relation humain-équin

 OI.1.3.3 EC de mobiliser les techniques et les connaissances issues de l'éthologie pour optimiser le bien-être des équidés et la qualité de la relation lors de différentes interactions

Modalité B :

OT.2. EC d'animer une séance d'initiation d'équitation éthologique à pied auprès d'un public qui prépare les savoirs 1 et 2 (27h)

1) OI.2.1 EC de préparer une séance en rapport avec les savoirs 1 et 2 (10h)

 OI.2.1.1 EC d'élaborer une progression pédagogique en rapport avec les savoirs 1 et 2

 OI.2.1.2 EC de préparer une séance d'initiation d'équitation éthologique à pied auprès d'un public

 OI.2.1.3 EC d'aménager son espace pour évoluer de façon optimale à pied

2) OI 2.2 EC de conduire et d'animer une séance d'initiation équitation éthologique à pied (10h)

OI 2.2.1 EC d'adapter la séance d'initiation à l'équitation éthologique à pied auprès d'un public

OI 2.2.2 EC de conseiller et corriger le public dans le cadre de la séance d'initiation à l'équitation éthologique à pied

OI 2.2.3 EC d'adapter sa pédagogie en fonction de son public et de ses attentes

OI 2.2.4 EC de donner les bases du travail à pied

OI 2.2.5 EC d'animer sa séance à pied

OI 2.2.6 EC de conduire l'action d'animation en assurant sa sécurité et celle des pratiquants

OI 2.2.7 EC d'aider le pratiquant à évoluer en confiance

3) OI.2.3. EC d'évaluer une séance (7 h)

OI.2.3.1 EC d'auto évaluer sa séance d'initiation à l'équitation éthologique à pied

OI.2.3.2 EC de justifier ses choix techniques utilisés au cours de la séance d'initiation à l'équitation éthologique à pied

OI.2.3.3 EC de proposer des pistes d'amélioration et/ou de remédiation

Processus d'Evaluation Certificative

Modalité A – Présentation orale d'un plan d'action d'intégration de l'équitation éthologique dans une structure équestre

Objectifs :

Être capable de présenter son projet d'intégration de l'équitation éthologique au sein d'une structure équestre

Déroulement de l'épreuve :

- Présentation oral : 10 minutes.
- Entretien avec le jury : 10 minutes.

Evaluation du jury : Favorable ou Défavorable

Modalité B – Conduite de séance d'initiation à l'Equitation Ethologique

Objectif :

Être capable de conduire une séance d'Equitation Ethologique.

L'épreuve consiste à animer une séance portant sur un des objectifs des Savoirs 1 et 2.

Nombre d'élèves dans la séance : 2 ou 3.

Déroulement de l'épreuve :

- Le thème de la séance est précisé au candidat par les évaluateurs.
- Le candidat dispose de 30 minutes pour préparer sa séance et aménager l'aire d'évolution.
- Conduite de la séance d'animation : 30 minutes incluant une démonstration technique commentée des exercices proposés.
- Entretien avec le jury : 10 minutes.

Evaluation du jury : Favorable ou Défavorable

• Préparation :

Être capable de choisir un objectif de séance, en rapport avec le thème désigné par les évaluateurs, et les situations pédagogiques pour le traiter.

A l'issue du temps de préparation, le candidat ne remet pas son plan de séance aux évaluateurs.

Liste des thèmes de séance :

- Sujet 1. Vos élèves préparent le savoir 1, à partir de l'objectif « aborder le cheval » vous choisissez un objectif de séance.
- Sujet 2. Vos élèves préparent le savoir 1, à partir de l'objectif « capter l'attention et obtenir la confiance réciproque » vous choisissez un objectif de séance.
- Sujet 3. Vos élèves préparent le savoir 1, à partir de l'objectif « mettre un licol (et l'enlever) » vous choisissez un objectif de séance.
- Sujet 4. Vos élèves préparent le savoir 2, à partir de l'objectif « capter l'attention et obtenir la confiance réciproque à tout moment de la séance » vous choisissez un objectif de séance.
- Sujet 5. Vos élèves préparent le savoir 2, à partir de l'objectif « contrôler l'allure et la direction » vous choisissez un objectif de séance.
- Sujet 6. Vos élèves préparent le savoir 2, à partir de l'objectif « pouvoir mobiliser l'avant main et l'arrière main dans la décontraction depuis l'arrêt » vous choisissez un objectif de séance.

• Déroulement de la séance :

Être capable de gérer et d'animer une séance d'initiation à l'équitation éthologique à pied sur le programme des Savoirs 1 et 2.

Cette capacité sera appréciée au regard de la cohérence de la contextualisation des connaissances en éthologie, la pertinence et l'efficacité de la démonstration des techniques d'équitation éthologique, et l'efficacité de l'accompagnement des couples.

• Bilan de fin de séance :

Être capable d'effectuer un entretien sur l'atteinte ou non des objectifs visés. Le candidat justifie ses choix techniques et pédagogiques, et le cas échéant propose des pistes d'amélioration et/ou de remédiation.

Initier à l'équitation éthologique		
Modalité A		
GRILLE D'ÉVALUATION		
Date :		Lieu :
Candidat	Nom :	Prénom
Déroulement de l'épreuve – Épreuve orale individuelle La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury. a) Le candidat présente pendant 10 minutes au maximum un projet visant à développer une activité d'initiation à l'équitation éthologique dans une structure équestre. b) La présentation est suivie d'un entretien d'une durée de 10 minutes au maximum avec les évaluateurs.		
Compétences évaluées	Critères et indicateurs d'évaluation	
C1- Élaborer un plan d'action pour développer la pratique de l'équitation éthologique au sein d'une structure équestre en identifiant les objectifs éducatifs et les valeurs éthiques à promouvoir et les besoins des différents publics, y compris les personnes en situation de handicap.	<i>CR1 : Pertinence et exhaustivité du plan d'action</i> ● Un diagnostic initial de la situation de la structure équestre et des besoins spécifiques des pratiquants, y compris des publics en situation de handicap, est présenté ● Les valeurs éthiques spécifiques à l'approche éthologique sont déclinées en lien avec le projet de la structure ● Les objectifs définis dans le plan d'action sont clairs et précis ● Les moyens pour mettre en œuvre et évaluer le plan d'action sont définis et réalistes	
C2- Collaborer avec l'équipe de la structure équestre pour favoriser l'adhésion à l'approche éthologique en partageant les principes fondamentaux et les bénéfices de cette approche, en encourageant la participation et la contribution de chacun.	<i>CR2 : Efficacité de la collaboration et de l'adhésion</i> ● Les informations partagées sur les principes fondamentaux de l'équitation éthologique sont claires et permettent de saisir les enjeux de l'approche éthologique. ● Les bénéfices en matière de sécurité et de qualité de vie au travail sont présentés ● La contribution de l'équipe à la conception du plan d'action est démontrée. ● Les modalités de l'évaluation de l'adhésion de l'équipe sont formalisées	
C3- Sensibiliser les pratiquants aux bénéfices de l'approche éthologique pour susciter leur adhésion et leur engagement en valorisant les bienfaits sur le bien-être des équidés et la qualité de la relation humain-équin.	<i>CR3 : Efficacité de la sensibilisation aux bénéfices de l'approche éthologique</i> ● Les informations partagées mettent en avant les avantages de l'approche éthologique pour le bien-être des équidés et la qualité de la relation humain-équin. ● Les éléments de langage et l'argumentaire utilisés sont compréhensibles par un public non-spécialiste. ● Les modalités de l'évaluation de l'adhésion des pratiquants sont formalisées.	
C4-Faire évoluer sa pratique professionnelle pour optimiser le bien-être des équidés et la qualité de la relation lors des différentes interactions (pansage, manipulation, travail et éducation, ...) en mobilisant les techniques et les connaissances issues de l'éthologie.	<i>CR4 : Pertinence de l'analyse de la pratique professionnelle</i> ● L'impact de l'approche éthologique sur l'évolution du positionnement éthique et déontologique est illustré au moyen d'exemples. ● L'impact de l'approche éthologique sur l'évolution des pratiques professionnelles est illustré au moyen d'exemples.	
Observations des évaluateurs		
Proposition des évaluateurs <i>(rayer la mention inutile)</i>		☐ FAVORABLE ☐ DÉFAVORABLE
Evalueur 1 <i>(Nom, prénom et signature)</i>		Evalueur 2 <i>(Nom, prénom et signature)</i>

Initier à l'équitation éthologique		
Modalité B		
GRILLE D'ÉVALUATION		
Date :		Lieu :
Candidat	Nom :	Prénom
Déroulement de l'épreuve - Conduite de séance d'initiation à l'équitation éthologique La certification se déroule lors d'une session de certification. Elle est assurée par deux évaluateurs, membres du jury. Le thème de la séance, portant sur l'un des objectifs d'apprentissage des savoirs 1 à 2, et le public sont précisés au candidat par les évaluateurs avant la préparation de la séance. Le candidat dispose de 30 minutes pour préparer la séance, aménager l'aire d'évolution et prendre en charge les pratiquants ; Il n'y a pas de remise de plan de séance aux évaluateurs. a) Le candidat conduit tout ou partie d'une séance d'initiation à l'équitation éthologique pour 2 ou 3 pratiquants pendant 30 minutes au maximum, incluant une démonstration technique commentée des exercices proposés ; b) La séance est suivie d'un entretien d'une durée de 10 minutes maximum permettant au candidat, de justifier ses choix techniques et pédagogiques et le cas échéant de proposer des pistes d'amélioration et/ou de remédiation		
Compétences évaluées	Critères et indicateurs d'évaluation	
C5- Concevoir un cycle, une séance d'initiation à l'équitation éthologique pour favoriser la compréhension mutuelle entre le cavalier et le cheval, en planifiant des exercices à pied basés sur le langage corporel équin, en respectant le bien-être animal et les exigences de sécurité et en anticipant les besoins des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.	CR5 : Pertinence et efficacité du programme d'initiation à l'équitation éthologique - Les objectifs d'apprentissages proposés respectent le programme fédéral des savoirs éthologiques 1 et 2. - Les besoins spécifiques des pratiquants débutants, y compris en situation de handicap, sont pris en compte dans le choix des mises en situation. - Les exercices utilisés sollicitent l'utilisation du langage corporel des pratiquants et des chevaux pour améliorer la communication et favorisent la découverte de la compréhension mutuelle entre le cavalier et le cheval. - La succession des exercices permet la découverte progressive des techniques de l'équitation éthologique. - Les exercices proposés prennent en compte le bien-être des chevaux tout au long du programme.	
C6- Sélectionner des chevaux adaptés pour le travail à pied pour assurer une interaction harmonieuse et sécurisée, en évaluant leur comportement naturel, leur réceptivité et leur niveau d'éducation aux méthodes de l'équitation éthologique.	CR6 : Pertinence et sécurité dans le choix des chevaux pour le travail à pied en équitation éthologique - Les équidés choisis sont réceptifs aux techniques de l'équitation éthologique. - Les comportements des équidés choisis permettent une interaction en sécurité et en confiance.	
C7- Communiquer les principes de l'éthologie équine aux participants pour créer une base de compréhension des équidés, en expliquant leurs spécificités sensorielles, leur mode de vie, leurs besoins fondamentaux et leurs interactions sociales.	CR7 : Cohérence de la contextualisation des connaissances en éthologie - L'introduction de la séance présente les connaissances en éthologie équine mobilisées lors de la séance. - Les fondamentaux pour établir une relation harmonieuse avec les équidés sont rappelés. - Les comportements ou réactions des équidés sont expliqués tout au long de la séance - Les progrès dans la compréhension mutuelle équidés- cavaliers sont valorisés. - Les feed-back positifs interviennent au moment opportun. - Des conseils appropriés favorisent une bonne connexion entre chaque pratiquant et son équidé. - Les pratiquants sont capables de reformuler les principes abordés lors de la séance.	
C8- Démontrer les techniques d'équitation éthologique pour enseigner des interactions respectueuses du comportement des équidés, en illustrant les exercices avec des explications sur les principes de l'approche éthologique.	CR8 : Pertinence et efficacité de la démonstration des techniques d'équitation éthologique - Le langage verbal et corporel est clair et cohérent au regard du comportement du cheval, des objectifs visés et du matériel utilisé. - La démonstration technique est exécutée dans le respect du bien-être de l'équidé.	

	• Les commentaires accompagnant la démonstration technique permettent la compréhension des notions abordées par un public s'initiant à l'équitation éthologique. • Les pratiquants reproduisent correctement les étapes et les procédures démontrées.
C9- Superviser les interactions cheval-cavalier pour garantir une communication claire et respectueuse, en observant attentivement les réactions des équidés, en guidant les cavaliers dans leurs gestes et attitudes et en adaptant les exercices en portant une attention particulière aux personnes en situation de handicap.	CR9 : Efficacité de l'accompagnement des couples • Les consignes données aux participants sont claires et permettent une communication respectueuse des équidés. • Un feed-back portant sur la qualité de la relation équidé-cavalier est proposé aux participants à l'issue de chaque exercice. • Les pratiquants en difficultés relationnelles avec les équidés sont repérés et guidés. • Les exercices sont adaptés en fonction de l'état physique et émotionnel des équidés. • Le niveau de difficulté des exercices est adapté en fonction des progrès ou des difficultés des pratiquants. • Les activités sont ajustées, le cas échéant, aux personnes en situation de handicap.
C10- Evaluer les acquis spécifiques à l'approche éthologique pour adapter le processus d'initiation, en analysant les retours des participants et l'évolution des dynamiques relationnelles.	CR10 : Pertinence de l'évaluation de l'impact de la séance. • Les questions posées aux participants lors du bilan favorisent l'expression de leur ressenti et leur satisfaction par rapport à l'approche éthologique. • Les participants expriment en quoi les notions abordées lors de la séance permettent d'améliorer leur relation à l'équidé. • Le bilan de la séance présente une analyse de l'évolution de la relation de chaque couple selon des critères observables. • L'évolution des habiletés des participants est mesurée en référence au programme fédéral des savoirs éthologiques 1 et 2. • La progression est ajustée en cohérence avec l'évaluation des acquis et/ou des difficultés des participants, notamment des personnes en situation de handicap.
Observations des évaluateurs	
Proposition des évaluateurs (rayer la mention inutile) ☐ FAVORABLE ☐ DÉFAVORABLE	
Evalueur 1 (Nom, prénom et signature)	Evalueur 2 (Nom, prénom et signature)